

B2-303 | RESTRUCTURATION LAURIS MALLEMORT



B2-303-16 | TRAVAUX URGENTS DE PROTECTION CONTRE L'ÉROSION PAR LA DURANCE DE L'ANCIENNE DECHARGE DE CHARLEVAL

***Demande d'examen au cas par cas au titre
de l'article R.122-2 du Code de
l'environnement***

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS AU TITRE DE L'ARTICLE R.122-2 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

TRAVAUX URGENTS DE PROTECTION CONTRE L'ÉROSION PAR LA DURANCE DE L'ANCIENNE
DECHARGE DE CHARLEVAL

Pièce jointe 7 : Plan de localisation des zones Natura 2000

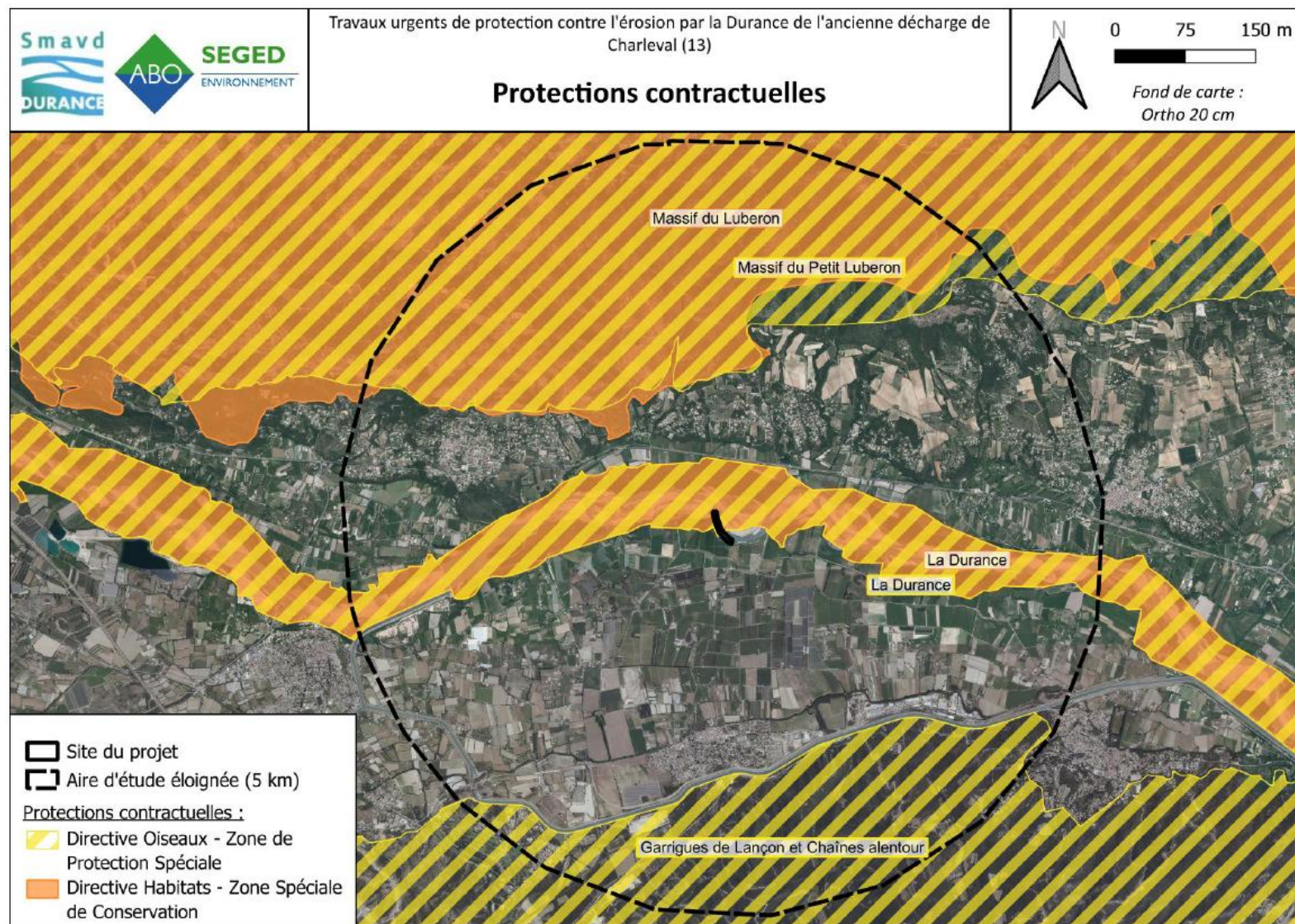


Figure 13 : Périmètres de protection contractuelle situés dans l'aire d'étude éloignée

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. Il est constitué de :

- Zones de Protection Spéciale (ZPS) désignées au titre de la directive « Oiseaux » du 02/04/1979 ;
- Zones spéciales de Conservation (ZSC) désignées au titre de la directive « Habitats » du 21/05/1992.

Le projet intercepte un site de la directive « Habitats, faune, flore » : la ZSC FR9301589 et un site de la directive « Oiseaux » : la ZPS FR9312003. Ces sites Natura 2000 concernent la Durance depuis l'aval du barrage de Serre-Ponçon jusqu'à la confluence avec le Rhône.